

## Règlement Concours illustration de la Couverture du Programme de la Salle rouge Edition 2023

La Ville de Porto-Vecchio, après un long arrêt dû à des travaux, réouvre son lieu dédié au spectacle vivant, aux manifestations culturelles et aux publics. La salle de spectacle, la Salle rouge, a été complètement rénovée et va pouvoir accueillir une programmation culturelle éclectique et de qualité.

Pour cette programmation, la Ville prévoit l'édition d'un fascicule de communication pour lequel elle souhaite, à travers un concours, associer le monde artistique, de Corse et d'ailleurs, à la réalisation de ce fascicule une illustration qui ornera la première de couverture et ainsi réhaussera artistiquement cette première édition.

### **Le contexte :**

Portivechju est une ville territoire de 12 000 habitants qui s'étend sur 170 km<sup>2</sup>, répartis entre plages, piémont et montagne, elle rayonne sur des dizaines de villages et hameaux ainsi que sur l'ensemble de la micro-région.

Elle supporte une triple centralité :

- Urbaine pour les deux communautés de communes : Sud Corse et Alta Rocca,
- Touristique pour ce qu'on appelle généralement le grand sud et principale destination touristique de Corse (45% de la taxe de séjour récoltée en Corse provient des communes de la Communauté de communes Sud Corse, et le Meziornu-Alta Rocca connaît la plus forte affluence touristique avec 36% des touristes qui y passent leur vacances<sup>1</sup>),
- Culturelle pour un large bassin de population : présence de maisons d'édition et de plusieurs librairies, seule salle de spectacle qui rayonne sur les territoires cités ci-dessus, présence de la Cinémathèque de Corse, ouverture d'une médiathèque municipale de 3000m<sup>2</sup>, etc

L'Espace Jean Paul de Rocca Serra a ouvert ses portes en 2000. A cette occasion, le public a découvert le centre culturel municipal, un théâtre à l'italienne polyvalent de 340 places.

Dite Salle rouge, à cause de la couleur de ses fauteuils, cette salle accueillera dès fin janvier 2024, une programmation diverse et à destination de tous les publics : danse, théâtre, humour, musique, accueil de résidence d'artistes, des moments riches autour de la médiation, accueil des scolaires avec un accent mis sur le jeune public.

---

<sup>1</sup> Usservatoriu di u turisimu di a Corsica 2022 – Portraits de vacanciers – Etude 2021

## **Article 1 Conditions de Participation**

La participation au concours est ouverte à tout artistes résidant en Corse.

Le Concours est limité à une seule participation par personne (même nom, même adresse postale, même adresse électronique).

La participation au Concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Les participations incomplètes, non conformes au présent règlement ou reçues après la date limite de participation ne seront pas prises en considération.

En dehors des demandes de règlement, il ne sera répondu à aucune demande écrite ou téléphonique concernant le fonctionnement du Concours.

Toutes productions artistiques seront acceptées (dessin, photo, œuvre numérique, peinture).

Le travail devra être au format A4 minimum.

## **Article 2 Accès au concours et durée**

Le dossier de candidature devra être déposé au plus tard le 27 novembre 2023.

Il sera à adresser par mail à [cultura@portivechju.corsica](mailto:cultura@portivechju.corsica) ou par voie postale : Direction de l'Action culturelle, L'Animu, voie romaine, 20137 Portivechju.

Il devra comporter une photo ou un pdf de la couverture, le nom, l'adresse, le téléphone, le mail de l'artiste et un CV ou une présentation de l'artiste, un book des réalisations personnelles sera aussi accepté.

## **Article 3 Principes et critères du concours**

Toutes les disciplines visuelles sont acceptées : illustration, dessin, peinture, photographie, collage, etc

Le concours se déroule en deux étapes :

- Réception des dossiers
- Choix du gagnant par un jury

Les critères de sélection sont les suivants :

- Prise en compte du contexte et explication claire et argumentée de la démarche artistique au regard du contexte et notamment la dimension esthétique de l'œuvre

- Cohérence avec la salle rouge, sa programmation, mais aussi le territoire et ce qu'il veut dire auprès de ses habitants et vers l'extérieur,
- Originalité de la proposition artistique, caractère créatif, innovant, qualité de la démarche artistique.

#### **Article 4 Dotation du concours**

Le Jury élira 3 gagnants parmi les candidats

- Premier gagnant : 1 500 € (mille cinq cent euros)
- Deuxième gagnant : 250 € (deux cent cinquante euros)
- Troisième gagnant : 250 € (deux cent cinquante euros)

Le gagnant verra son travail orner la couverture du programme du Centre culturel et une page de présentation lui sera dédiée à l'intérieur du programme.

En contre partie l'original ayant servi à la couverture sera offert à la Ville de Porto-Vecchio et intégrera le Fonds d'Art Communal.

#### **Article 5 Propriété intellectuelle**

En prenant part au concours le gagnant cède à titre gratuit et exclusif les droits d'exploitation, de reproduction, de représentation et d'adaptation des œuvres, par tous moyens et tous supports nécessaires à la Ville de Porto-Vecchio aux fins de reproduire l'illustration de la couverture sur le fascicule, les réseaux sociaux associés à la communication municipale et tous supports de communication municipaux.

Ladite cession fera l'objet d'une autorisation écrite séparée fournie au gagnant. La non signature de cette cession impliquera la nullité du résultat du concours.